CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E19030** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1927

Raison sociale : ENTREPRISE TISSIER PERE ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/07/2018

Capital : 22 400

17 RUE HENRI PELLE
77830 VALENCE-EN-BRIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN B6523

Siret : 786 550 236 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2126273

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 077023474 U 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 077023474 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 01 64 31 81 21 **Fax :** 01 64 31 86 45

Portable : 0772305785

Responsabilité légale :
TISSIER ENGUERRAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : lauriannie@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 296 092 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie	4	09/12/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	3	21/03/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 13:51

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E19030** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1927
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/07/2018
Capital : 22 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN B6523

Siret : **786 550 236 00016**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2126273
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 077023474 U 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 077023474 U 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE TISSIER PERE ET FILS**

17 RUE HENRI PELLE
77830 VALENCE-EN-BRIE

Téléphone : 01 64 31 81 21 **Fax :** 01 64 31 86 45
Portable : 0772305785

Site Internet :
E-mail : lauriannie@orange.fr

Responsabilité légale :
TISSIER ENGUERRAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/02/2025
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.